

IMMIGRATION ET MÉTROPOLIS

Volet 2

Vie de quartier, trajectoires résidentielles, réseaux sociaux
et gestion des équipements collectifs

PROJET : LES MUNICIPALITÉS ET LA GESTION DE LA DIVERSITÉ

LA COHABITATION INTERETHNIQUE EN HLM

**Synthèse de la journée de réflexion
tenue à Montréal, le 15 octobre 1999**

Montréal, le 5 avril 2000

Table des matières

LISTE DES PARTICIPANTS	3
INTRODUCTION	5
SITUATION CRITIQUE 1 : COHABITATION ENTRE JEUNES ET ADULTES DANS UN CONTEXTE DE FORTE PRÉSENCE DES COMMUNAUTÉS CULTURELLES	6
EXPOSÉ DE LA SITUATION ET QUESTIONNEMENT	6
DISCUSSION	7
SITUATION CRITIQUE 2 : PARTICIPATION AUX ASSOCIATIONS DE LOCATAIRES	10
EXPOSÉ DE LA SITUATION ET QUESTIONNEMENT	10
DISCUSSION	10
SITUATION CRITIQUE 3 : FAMILLES ÉLARGIES ET HLM	13
EXPOSÉ DE LA SITUATION ET QUESTIONNEMENT	13
DISCUSSION	13
SITUATION CRITIQUE 4 : RECRÉER UN MILIEU DE VIE	17
EXPOSÉ DE LA SITUATION ET QUESTIONNEMENT	17
DISCUSSION	17
SITUATION CRITIQUE 5 : DISSONANCE PAR RAPPORT AU QUARTIER.....	21
EXPOSÉ DE LA SITUATION ET QUESTIONNEMENT	21
DISCUSSION	21
SYNTHÈSE.....	24
PISTES DE RECHERCHE.....	27

Liste des participants

Milieu universitaire

Bernadette Blanc, professeure, Institut d'urbanisme (Université de Montréal)
Francine Dansereau, professeure-chercheure, INRS-Urbanisation
Annick Germain, professeure-chercheure, INRS-Urbanisation
Christopher McAll, professeur, Département de sociologie (Université de Montréal)
Damaris Rose, professeure-chercheure, INRS-Urbanisation
Anne-Marie Séguin, professeure-chercheure, INRS-Urbanisation

OMH Montréal

Lyne Bisson, agente de relations avec les locataires
Stella Desjardins, préposée aux relations avec les locataires
Louise Hébert, directrice des communications
Robert Mackrous, secrétaire général
Lucie Mercure, assistante de groupes, Module de la location
Nathalie Morin, agente de relations avec les locataires
Adrien Sansregret, agent de relations avec les locataires
Nathalie Thifault, agente de relations avec les locataires

OMH Verdun

Françoise Cousineau, directrice générale

OMH Saint-Laurent

Ginette Michel, directrice générale

Ville de Montréal

Chantal Beaudoin, conseillère en aménagement, Service de l'habitation
Marie-Claire Dumas, chef de division, Affaires interculturelles (Direction générale)
Martin E. Wexler, chef de division, Service de l'habitation

Animateur

Martin Lefebvre, agent de recherche, Service des relations avec les citoyens (Ville de Montréal)

Secrétaire

Francine Bernèche, étudiante au doctorat, INRS-Urbanisation

Introduction

Cette journée de réflexion sur la cohabitation interethnique en HLM a été organisée dans le cadre des activités d'Immigration et Métropoles (IM), le Centre de recherche interuniversitaire de Montréal sur l'immigration/l'intégration et la dynamique urbaine. Immigration et Métropoles est le fruit d'un consortium réunissant trois institutions universitaires, soit l'Université de Montréal, l'INRS Urbanisation et l'Université McGill. Ce centre d'excellence, qui regroupe une soixantaine de chercheurs montréalais, est financé par le Conseil de recherche en sciences humaines du Canada et par Citoyenneté Immigration Canada.

Immigration et Métropoles établit une programmation scientifique avec la collaboration de partenaires des secteurs public et communautaire. Ses activités sont en effet traversées par une préoccupation commune la recherche appliquée au service des utilisateurs. Ministères, organismes municipaux et organismes non gouvernementaux (ONG) siègent donc aux diverses instances du Centre et sont partenaires de la plupart des activités de recherche, regroupées en six volets :

1. Impacts démoéconomiques de l'immigration et intégration au marché du travail
2. Vie de quartier, trajectoires résidentielles et gestion des équipements collectifs
3. Éducation et formation
4. Santé et services sociaux, sécurité publique, justice
5. Intégration linguistique et sociale
6. Citoyenneté, culture et climat social

L'an dernier, lors de la préparation du plan de recherche 1999-2001 du volet 2, Annick Germain, professeur-chercheur à l'INRS-Urbanisation et alors directrice de cet institut, a proposé d'insérer parmi les projets de ce volet des journées de réflexion réunissant chercheurs et intervenants municipaux (*Projet Les municipalités et la gestion de la diversité*). Ce projet vise à la fois à resserrer les contacts entre partenaires, partager les diverses expertises accumulées de part et d'autre, discuter des politiques et pratiques en vigueur et définir des thématiques de recherche bien arrimées aux questions rencontrées par les intervenants sur le terrain. L'idée était de pouvoir, dans le cadre d'un séminaire sur invitation, échanger librement autour de situations problématiques afin de confronter les lectures faites des dites situations et de réfléchir aux questions de fond engagées par ces cas concrets. Martin Wexler du Service de l'habitation (Ville de Montréal) a accepté de coorganiser ces journées. Nous souhaitons qu'elles ne constituent qu'un prélude à l'exploration de nouveaux modes de collaboration entre chercheurs et intervenants dans le domaine de l'immigration et de l'ethnicité.

La cohabitation interethnique en HLM constitue le thème de la première de ces journées de réflexion, organisée en étroite collaboration avec l'Office municipal d'habitation de Montréal (OMHM). À partir d'informations recueillies auprès de plusieurs intervenants, Chantal Beaudoin (Ville de Montréal) et Nathalie Morin (OMHM) ont d'abord préparé un document de base décrivant les situations critiques considérées. Ce document a ensuite servi de point de départ et de référence lors des échanges entre participants. Ces mises en situation sont incluses dans la présente synthèse préparée par Francine Bernèche (INRS-Urbanisation). Chacune des cinq situations critiques comprend ainsi l'exposé de la situation et le questionnement suscité ainsi que le résumé de la discussion. En guise de conclusion, nous vous proposons quelques pistes de recherche dégagées des réflexions émises lors de cette journée.

Situation critique 1 : Cohabitation entre jeunes et adultes dans un contexte de forte présence des communautés culturelles

Exposé de la situation et questionnement

Le HLM concerné comprend 146 logements et près de 500 locataires. Plus de 80% des logements sont habités par des familles avec enfants, dont la majorité (71%) sont des familles monoparentales.

En 1987, une crise éclate dans ce HLM: cela se traduit, entre autres, par de la délinquance, du bruit, en fait, par un manque de jouissance paisible des lieux. Le conflit se vit entre les adultes et les jeunes dans un univers que l'on pourrait qualifier d'homogène et où la transformation de la composition ethnique des résidants vient de s'amorcer. Diverses mesures ont été adoptées pour résoudre cette crise, notamment la création d'un centre de jeunes et l'éviction de certains locataires. Les activités du centre de jeunes ont contribué à assouplir les tensions et ce, jusqu'en 1996.

Depuis cette époque, la composition sociale du HLM s'est grandement transformée et en 1999, près de moitié des logements sont occupés par des personnes d'origine haïtienne, le quart par des Québécois «de souche» et l'autre quart, par des personnes en provenance de l'Amérique du Sud, de l'Asie et de l'Afrique du Nord. Parmi les 500 personnes vivant dans le HLM, on compte 148 enfants ayant moins de 10 ans, 112 jeunes entre 12 et 20 ans et 44 jeunes entre 21 et 25 ans, dont la plupart vivent encore avec leurs parents.

De 1996 à 1998, un petit groupe de jeunes qui, compte tenu de leur âge (entre 17 et 20 ans), ne peuvent plus aller au centre de jeunes, s'approprie les espaces communs. Ils occupent le terrain de basketball (jusqu'à tard le soir), les logements vacants et les espaces de rangement. Ils envahissent également les entrées. Bref, une atmosphère assez tendue s'installe dans le HLM.

Durant l'été 1998, on assiste à une escalade de plaintes: d'une part, des voisins vivant en bordure du HLM se plaignent du bruit venant du terrain de basketball et d'autre part, certains résidants du HLM se plaignent également de la situation, particulièrement en ce qui a trait à l'envahissement des espaces communs (comme les entrées), au bruit et aux comportements intimidants des jeunes. Après plusieurs tentatives d'implication du milieu, l'OMHM prend la décision de retirer les équipements de basketball.

Au mois de septembre suivant, environ une trentaine de locataires soumettent une pétition dans laquelle ils expriment leur mécontentement face à la situation. Dans les trois semaines suivant le dépôt de la pétition, on assiste à une recrudescence de comportements délinquants qui vont jusqu'à des actes de violence, comme des voies de fait, des menaces de mort, etc.

Pour tenter de remédier à cette situation, un ensemble d'actions ont été entreprises :

- une présence policière accrue ;
- l'embauche d'agents de sécurité;
- l'amélioration de l'éclairage;
- des mesures visant l'éviction de quatre familles d'origine haïtienne, dont les jeunes étaient considérés comme les leaders, ont été entreprises à la Régie du logement.

En parallèle, des actions communautaires ont également été menées :

- des rencontres d'information pour les parents d'adolescents;
- une rencontre d'information et d'échanges sur la vie communautaire pour tous les locataires
- un sondage sur la qualité de vie;
- une présence accrue d'intervenants dans le milieu;
- l'organisation d'une fête familiale ayant comme objectif de créer des liens entre les résidents
- l'implication des ressources du quartier.

Au printemps 1999, le droit d'éviction est accordé et trois familles quittent le HLM. Depuis ce temps, l'atmosphère reste très tendue. La communauté haïtienne du HLM se sent «victimisée», même si certains d'entre eux étaient signataires de la pétition.

Les outils dont dispose l'OMHM pour intervenir dans ce type de crise, l'action communautaire et les recours à la Régie du logement sont-ils adéquats? Les actions prises pour enrayer la crise visaient un groupe de jeunes qui, incidemment, font partie d'une communauté ethnoculturelle et la réaction de cette communauté face aux actions prises en a été une de solidarité de groupe qui s'est traduite par un sentiment de «victimisation». Comme une crise similaire avait déjà eu lieu quelques années auparavant sans que la dimension ethnique soit présente, comment, dans ce type de crise, dissocier l'appartenance ethnique du contexte de délinquance et ainsi, travailler sur l'appropriation des espaces tout en favorisant la cohabitation entre les groupes de jeunes et d'adultes?

Discussion

D'entrée de jeu, des intervenants comparent la situation de 1987 à celle vécue depuis 1996. Pour plusieurs, la dimension ethnique constitue le principal élément de différenciation. Les difficultés semblent surtout venir de la diversité des valeurs et des conceptions face à certains phénomènes dans un milieu de vie où se côtoient des communautés ethnoculturelles différentes. La mixité ethnique qui caractérise un nombre croissant de HLM pose donc un défi de taille que l'on estime devoir reconnaître et faire reconnaître au niveau décisionnel. Selon une intervenante, la multiethnicité est souvent perçue comme un gage de succès pour contrer la ghettoisation, mais elle paraît présenter des problèmes dans un milieu de vie comme celui des HLM. Il semble que ce soit dans les HLM que se manifeste davantage la multiethnicité, par rapport à ce que l'on observe ailleurs dans les quartiers.

Les intervenants s'entendent sur le manque de moyens pour relever le défi de la cohabitation interethnique, entre autres, pour définir une base commune d'échanges entre communautés. En outre, les Offices municipaux d'habitation (OMH) ne disposent pas de ressources communautaires suffisantes pour leur permettre de donner plus de place aux adolescents. Dans ce contexte de restrictions, le travail devient ardu et exige beaucoup d'imagination pour trouver des façons d'agir à partir de la base. Dans un tel contexte, note un intervenant, le recours à la Régie du logement pour effectuer des évictions ciblées peut apparaître comme le seul outil disponible, même si ces évictions risquent d'envenimer la situation.

L'analyse de la situation amène certains participants à considérer que les problèmes suscités par l'utilisation du terrain de basketball (forte densité de jeunes et bruit jusqu'au début de la nuit) ne viennent pas tant de sa localisation ou du droit des jeunes d'y jouer que de l'absence de responsabilisation du milieu face à la situation. Les personnes engagées dans la résolution de ce problème mentionnent que ni les jeunes, ni les familles n'ont voulu prendre en charge la gestion du terrain, même après deux ans de travail pour les inciter à le faire, ce qui a entraîné la décision de retirer les équipements de basketball. La mobilisation des familles connaît une baisse très nette depuis juin 1999 et le sentiment de méfiance est revenu. Enfin, il semble à peu près impossible de rejoindre les jeunes malgré les efforts de différents types d'intervenants (CLSC, Tandem, Centre de jeunes, Service de police, etc.).

Comme le mentionne l'exposé de la situation et comme le rappelle une intervenante, les résidants haïtiens se sont sentis «agressés» et «victimisés», même si l'éviction concernait des familles «problématiques» sans référence à leur appartenance ethnique. Une participante estime que c'est ce qu'aurait probablement ressenti tout autre groupe qui aurait vécu la même situation. Les échanges ne permettent toutefois pas d'explicitier le sens de cette «victimisation». Par ailleurs, selon une intervenante, l'éviction aurait renforcé le sentiment d'appartenance de la communauté haïtienne qui demande maintenant un suivi des interventions. Une autre personne considère que ce sentiment serait favorisé par le climat de suspicion existant dans les HLM où il y a beaucoup de contrôle sur les résidants et de la dénonciation de la part de certains d'entre eux, peu importe la couleur de la peau des individus visés. D'autres participants sont d'avis que le climat social aurait commencé à se dégrader avec l'introduction des nouveaux règlements (abolition du loyer plafond, etc.) il y a 10 ans et qu'il y aurait nettement moins de tolérance depuis.

Les échanges amènent les participants à se questionner sur l'ethnicisation des problèmes et la part attribuable à l'ethnicité dans les comportements des résidants ainsi que sur le sentiment d'appartenance et son importance. Plusieurs chercheurs ont exprimé leur opinion sur ces questions. Selon un premier commentaire, l'ethnicisation ne serait pas une réaction inhabituelle et semble même être une constante, puisqu'elle existerait partout où il y a des groupes ethnoculturels différents, ce que montre une recherche portant sur la cohabitation interethnique en HLM. Pourtant, comme le souligne une autre personne, les groupes ethnoculturels n'ont pas tous les mêmes comportements : les recherches mettent généralement en évidence la diversité des attitudes d'un groupe à l'autre et au sein d'une même communauté ethnoculturelle.

En ce qui concerne le sentiment d'appartenance, un participant rappelle que l'immigrant, qui doit opérer une transition rapide en s'établissant dans un autre pays, cherche à s'y créer des racines et a envie de contribuer à la société qui le reçoit, mais qu'il ne peut généralement développer un sentiment d'appartenance qu'à long terme. Ce participant estime qu'en HLM, les durées de résidence variables et les règlements obligeant les locataires à partir viendraient couper court à l'installation d'un tel sentiment. Selon un autre avis, le sentiment de repli communautaire peut ressortir à la suite d'un sentiment de menace ou dans un contexte plus large d'exclusion globale où peuvent s'inscrire les trajectoires de vie des gens (logement, école, travail). Par ailleurs, une chercheuse mentionne que l'absence d'interactions avec les voisins peut être motivée par le souci de protéger ses enfants de cultures différentes et de leur éviter le rejet dû au racisme, comme le suggèrent les résultats préliminaires d'une recherche menée auprès de 12 femmes haïtiennes du quartier René-Goupil.

Finalement, les participants reconnaissent que plusieurs facteurs se combinent et contribuent au malaise au sein du HLM en question. Les plus importants seraient l'aménagement des espaces, la concentration inhabituelle de jeunes par rapport à ce qu'on retrouve dans le Québec d'aujourd'hui et le profil des résidants québécois «de souche» qui n'ont pas d'enfants ou peu de contacts avec eux. Comme le soulignent chercheurs et intervenants, l'aménagement des lieux joue un rôle important et a des effets sur les rapports entre les gens. Le grand ensemble concerné présente de graves problèmes d'aménagement qui contribuent à amplifier la crise : entre autres, les bruits sont amplifiés quand les enfants jouent, ce qui crée de la tension. L'espace paraît surutilisé dès que les jeunes s'y retrouvent. Par ailleurs, des adultes reprochent aux jeunes de s'appropriier les espaces, surtout s'il s'agit de jeunes hommes noirs relativement nombreux. Or, cette appropriation, qui peut être perçue comme une «désappropriation» pour les adultes eux-mêmes (qu'ils soient du même groupe ethnoculturel ou non), va de pair avec le sentiment d'appartenance que l'on souhaite voir exister dans le HLM.

Une première piste d'intervention, suggérée par une participante, met de l'avant la nécessité d'élaborer des stratégies pour rejoindre les jeunes qui sont peu consultés, se sentent souvent exclus et n'ont pas d'espaces à eux; le travail fait avec des jeunes de la rue Walkley, par l'intermédiaire de la musique et du sport, fournit un exemple de réussite possible. Les échanges sur le sentiment d'appartenance ont aussi permis l'identification d'une autre piste,

même si les outils d'intervention restent à définir. Il importe, selon un premier avis, que ce sentiment ne soit pas considéré comme une «panacée» ou une «recette miracle». Il faut aussi voir les dynamiques qui ont cours à l'intérieur des grands ensembles, car imposer une dynamique d'association peut amener les gens à se sentir dépossédés. Le facteur de la langue est également à considérer. Enfin, une chercheuse précise qu'il faudra sans doute faire appel à des stratégies bien spécifiques si l'on veut encourager l'expression de parole et la participation aux interventions dans un processus plus global de consolidation d'une communauté. Il faudrait ainsi voir comment on pourrait favoriser la participation de femmes responsables de familles monoparentales, largement représentées dans les HLM, mais qui peuvent avoir tendance au repli dans certains groupes ethnoculturels.

Des participants suggèrent par ailleurs de créer des liens à partir d'éléments plus positifs, comme les fêtes, plutôt que d'entretenir les peurs d'un côté et de l'autre. On envisage également la création d'instances permettant aux gens d'exprimer leurs doléances et de négocier ce qui est acceptable et inacceptable de part et d'autre avant que la crise ne surgisse. Les règles de vie seraient aussi à négocier avec les jeunes.

D'autres voies ont été ouvertes par certains participants vers des pistes d'intervention plus concrètes ou se situant à un niveau plus large. D'une part, compte tenu qu'il apparaît difficile de changer les perceptions, on suggère d'essayer d'agir sur des éléments concrets, comme l'aménagement des espaces. D'autre part, certaines questions et solutions portent le débat à l'échelle de l'ensemble de la société. Il en est ainsi de la question récurrente qui consiste à déterminer s'il faut faire la promotion des «valeurs québécoises» et amener les immigrants à les partager. Par ailleurs, considérant que le logement ne constitue qu'une partie des trajectoires de vie des résidents, un participant fait remarquer que les HLM ne représentent qu'un élément d'un problème plus large lié aux problématiques de pauvreté et d'intégration; dans cette perspective globalisante, les solutions sont à chercher et à trouver pour l'ensemble de la société.

Situation critique 2 : Participation aux associations de locataires

Exposé de la situation et questionnement

Notons au départ qu'on constate un phénomène d'essoufflement de la part des bénévoles dans les associations de locataires à l'échelle de tous les HLM. On attribue ce phénomène particulièrement au fait que les locataires vieillissent et qu'ils ont déjà consacré beaucoup d'énergie à ces comités.

Eu égard à la participation des locataires aux associations dans les HLM composés en majorité de communautés ethnoculturelles, on constate deux phénomènes. Premièrement, lorsque des comités existent dans ces HLM, ils ne sont pas représentatifs du milieu et très peu sont en lien avec les communautés ethnoculturelles ou, du moins, très peu sont investis par ces dernières. Dans les associations de locataires de ces HLM, les représentants voudraient être capables de développer des structures permettant d'accueillir et de faire participer les nouveaux arrivants. Mais, dans le même souffle, des commentaires du type «Nous aussi, on n'a pas de problèmes avec les Chinois ici, ils ne participent pas» sont souvent entendus.

Deuxièmement, la clientèle de certains HLM se compose de plus de 30 communautés ethnoculturelles. Aucun groupe n'y est majoritaire. Dans ces HLM, on assiste à des problèmes importants de communication liés au fait qu'on y parle plus de 30 langues. La solitude est un phénomène important et les gens se sentent isolés. Ils ne se connaissent pas et ont évidemment beaucoup de difficultés à nouer des liens.

Les associations de locataires réclament des outils pour accueillir les communautés ethnoculturelles, mais au-delà du simple accueil lors de l'arrivée dans le logement, comment développer l'hospitalité? Comment aider à la rencontre entre les groupes? Comment briser l'isolement? Comment favoriser l'implication des membres des communautés ethnoculturelles dans les associations de locataires?

Discussion

Dans un premier temps, les intervenants replacent la baisse de la participation dans le contexte de l'ensemble du mouvement associatif et des associations de locataires du parc HLM. Ils constatent ainsi qu'il s'agit d'un problème répandu et qu'il existe un essoufflement généralisé. Même dans les HLM composés en majorité de Québécois «de souche», il est maintenant difficile de trouver des personnes prêtes à s'engager dans ces associations. On sent une fatigue parmi les bénévoles qui en ont assez de rendre service pour récolter ensuite des critiques plutôt que des témoignages d'appréciation ou de reconnaissance.

Les intervenants décrivent aussi les répercussions de cette faible participation sur leur propre travail. Il faut en effet beaucoup d'énergie pour amener les gens à sortir de chez eux. Même s'il importe de tenir compte des associations, il arrive que, faute de leaders, on s'adresse individuellement aux résidents lorsqu'il s'agit de mettre sur pied des activités. Les fêtes où il y a de la nourriture et de la musique sont nettement plus attractives que les réunions de discussion. Elles le sont aussi pour les communautés ethnoculturelles chez qui ce type d'activités est répandu et apprécié. En fait, il semble que les événements informels comme les fêtes ou inattendus comme les catastrophes (un feu, par exemple) soient plus rassembleurs que les autres. Ces événements contribuent au rapprochement entre résidents d'où peut naître ensuite une mobilisation face aux problèmes.

À la question de savoir si les associations de locataires sont vraiment nécessaires ou s'il n'existe pas d'autres formes de regroupements à considérer, les avis sont partagés. Pour l'un, ces associations ne sont pas essentielles il s'agit davantage de comités politiques composés d'élus qui, depuis les années 1970, tendent au dysfonctionnement lorsque les leaders se laissent tenter par le pouvoir. Cet intervenant estime cependant que les associations de locataires ont été fort utiles pendant la grève des employés d'entretien. Selon lui, les gestionnaires de HLM ne peuvent en fait se passer de ces associations, parce qu'elles permettent de créer des milieux de vie réglementés. Il faut un partage des pouvoirs: les règlements ne peuvent être modifiés sans consultation avec le milieu et les problèmes ne peuvent être réglés sans la participation des associations de locataires.

Malgré tout, l'idée qu'il vaut mieux une association dysfonctionnelle que pas d'association du tout paraît discutable. Plusieurs intervenants souhaitent vraiment ne pas avoir à travailler avec des associations qui fonctionnent mal, car cela affecte la qualité de vie du HLM et les conflits peuvent durer longtemps. Toutefois, l'alternative n'est évidente pour personne, même s'il semble y avoir consensus à l'effet que les résidents doivent avoir des porteparole.

L'analyse de la situation par les participants met d'abord en relief les différences entre HLM. Le niveau plus élevé de participation qu'ont connu les premiers HLM est attribué par un intervenant à leur nouveauté, ce qui favorisait un climat d'appartenance et la création de comités de locataires, notamment dans les HLM pour personnes âgées. Il reste que ces comités y semblent encore relativement fonctionnels par rapport à ceux des HLM pour familles.

Les intervenants identifient plusieurs facteurs affectant la participation. Pour l'un, la faible participation semble relever d'un problème intergénérationnel lié aux durées de résidence variables des locataires. Pour d'autres, l'intérêt pour les fêtes au détriment d'autres activités montre l'attrait de la consommation et la réticence à s'engager lorsqu'il s'agit de fournir un effort. Le fait de ne connaître ni le français, ni l'anglais constitue aussi un facteur important pour expliquer le manque de participation des communautés ethnoculturelles, notamment parmi les personnes âgées à qui on ne peut demander d'apprendre une nouvelle langue. Enfin, le leadership des associations est souvent assuré par des Québécois «de souche», ce qui ne fournit pas beaucoup de modèles alternatifs aux locataires issus de divers groupes ethnoculturels.

Le contexte importe aussi et la situation apparaît plus difficile lorsqu'il n'y a pas de tissu communautaire solide dans le quartier, d'organismes sur qui s'appuyer ou à qui faire appel. Le HLM doit alors pallier le manque d'activités communautaires, ce qui rend la tâche plus lourde. Par contre, de l'avis d'un intervenant, les organismes de quartier qui viennent donner un coup de main dans les HLM ne sont pas toujours accueillis à bras ouverts même s'ils organisent des activités intéressantes. Les locataires tendent parfois à préférer leurs propres associations.

Enfin, chercheurs et intervenants soulignent l'influence des politiques gouvernementales. Pour l'un, la participation n'est pas favorisée par les programmes d'aide sociale qui ne donnent pas de responsabilités aux gens et tendent plutôt à les contrôler. Il y aurait donc un paradoxe entre la démobilisation que crée le fait de recevoir des prestations d'aide sociale et l'engagement demandé par la prise en charge d'une association de locataires. Selon une autre personne, les nouvelles politiques gouvernementales en matière d'aide sociale réduisent la disponibilité des soutiens de famille pour participer à ces associations. Ceux-ci doivent en effet assister à divers programmes, tels les mesures d'employabilité, ce qui rend leur organisation du temps plus complexe.

Selon un sondage réalisé dans un HLM au printemps 1998, la motivation à participer serait encouragée lorsqu'il s'agit d'activités concrètes, à court terme, que les résidents sont capables de faire. L'aménagement, par exemple, qui bénéficie d'un budget, pourrait intéresser un certain nombre de résidents. Des gestionnaires de HLM essaient d'ailleurs de travailler avec des jeunes au plan de l'aménagement, mais la réussite de ce type de projet varie d'un HLM à l'autre.

La discussion sur l'organisation d'activités amène les intervenants à s'interroger sur la mission des OMH et sur le partage de responsabilités au sein d'un HLM. Selon un premier avis, la mise sur pied et le fonctionnement des associations de locataires ne font pas partie de la mission des OMH qui consiste plutôt à veiller à ce que les résidents des HLM aient de bonnes conditions de logement. On se demande par ailleurs qui est en charge de favoriser un milieu de vie agréable dans les HLM: l'Office, les associations de locataires, les groupes du quartier? Qui va organiser des activités? Il semble que les associations de locataires s'en occupent amplement et que les OMH n'aient pas les ressources pour le faire.

Des chercheurs parlent d'innovations possibles à partir d'expériences menées dans des HLM au Québec ou dans d'autres pays; des intervenants renchérissent en insistant sur la nécessité d'innover dans les façons de faire. Ainsi, les HLM peuvent mener différents types d'action collective et certains innove dans ce domaine. Entre autres, il n'est pas nécessaire de se limiter au domaine du logement: comme les jeunes sont souvent préoccupés par leur avenir, on peut, par exemple, leur proposer un groupe de référence sur le travail. Il existe aussi, à Montréal, d'autres types de projets comme un centre de jeunes accueillant adultes et enfants, où travaillent des intervenants et auquel l'association de locataires est étroitement liée.

Plusieurs modèles différents existent dans des pays comme la France et la Belgique: régies de quartier, maisons de familles, etc. Mais il semble que la place accordée aux locataires dans les HLM du Québec les caractérise par rapport à ce qu'on retrouve ailleurs. Une chercheuse se demande s'il n'y aurait pas trop d'attentes en termes de participation à des associations. Selon elle, il faudrait plutôt faire des efforts d'invention pour approcher les résidents et les engager dans l'action, sans que celle-ci soit formellement embrigadée dans des comités. Les gens ne veulent pas nécessairement être associés au pouvoir, car cela peut être lourd d'assurer la présidence d'une association. De plus, ce type d'organisation peut apparaître négatif pour les membres de certains groupes ethnoculturels.

Une chercheuse propose un exemple venant du Brésil qui pourrait inspirer d'autres façons de procéder: il s'agit de ne pas rechercher à tout prix des leaders, mais plutôt des gens prêts à travailler ensemble. Dans cette perspective, les structures restent souples et les assemblées générales ne sont convoquées que s'il y a des problèmes concrets à discuter. Ainsi, la formule des collectifs, qui fonctionnent sans président, serait à considérer, car, moins craintifs d'être associés au pouvoir, les gens pourraient être davantage intéressés à y adhérer.

Situation critique 3 : Familles élargies et HLM

Exposé de la situation et questionnement

Pour certaines communautés ethnoculturelles, la notion de famille est différente de celle en vigueur dans notre société. Pour ces communautés, les liens familiaux s'étendent au-delà de la famille nucléaire. La conception de l'occupation de l'espace est également différente de la conception nordaméricaine.

Cette réalité se vit de plus en plus dans les HLM. En fait, pour plusieurs personnes issues de diverses communautés ethnoculturelles, l'arrivée en HLM semble être une situation adéquate pour la réunification de leur famille. Par exemple, un couple avec trois enfants obtient un logement dans un HLM de quatre chambres. Dans les mois qui suivent, les enfants du mari arrivent de leur pays natal suivis quelque temps plus tard de la soeur du mari. Au bout de quelques mois, ce ne sont plus six personnes qui vivent dans le logement comme le prévoyait la location de départ, mais plutôt une dizaine de personnes.

Une telle situation a un impact sur le climat prévalant dans le HLM. Un sentiment d'injustice et de frustration se développe souvent chez les voisins. Un climat de méfiance et d'insécurité s'installe on trouve qu'il y a trop de va-et-vient. Cette situation contribue également à l'idée que les communautés ethnoculturelles abusent, fraudent et favorise un sentiment d'envahissement.

Comment réagir à ce phénomène de plus en plus fréquent? Comment, dans ce contexte, aborder le phénomène de l'occupation différente des lieux, la surpopulation ?

Discussion

Les premiers commentaires concernent la façon dont les immigrants utilisent les HLM. Pour un intervenant, leurs stratégies s'avèrent tout à fait justifiées et bien menées. Les familles immigrantes fonctionnent à l'intérieur des règles d'attribution des OMH, mais certaines caractéristiques, comme le fait d'avoir plusieurs enfants, leur permettent d'obtenir plus de points. Les immigrants ne profitent donc pas d'un traitement de faveur. Pour d'autres intervenants, la réunification des familles est fort légitime et ne constitue pas une fraude en soi. Elle peut toutefois générer des problèmes dans la mesure où les normes d'occupation (deux personnes par chambre) ne sont pas respectées. Ce phénomène, lorsqu'il est répandu (comme cela semble être le cas dans les HLM multiethniques), ne poserait pas de problèmes de cohabitation. Les problèmes se manifesteraient surtout dans les HLM où il y a une mixité ethnique incluant une proportion notable de Québécois «de souche».

Selon une intervenante, les résidents du marché du logement privé seraient souvent les premiers à se plaindre de ce qui se passe dans les HLM. Par ailleurs, les locataires de HLM que le bruit dérange se retrouveraient plutôt parmi les résidents ou résidentes de longue date, sans enfants, qui ont du mal à s'habituer aux changements. La présence de plusieurs personnes dans un logement entraîne ainsi des frictions et des dénonciations, qui se produisent généralement lorsque les comportements dérangeant (bruit, odeurs, va-et-vient, etc.).

Selon des participants, plusieurs facteurs contribuent à accroître l'importance relative des immigrants dans le parc HLM. En premier lieu, la composition de ce parc dans la ville de Montréal favorise l'installation de familles immigrantes qui ont souvent besoin de grands logements, alors que les ménages québécois «de souche» se

retrouvent davantage dans de petits logements. En second lieu, comme le notent des chercheurs, la forte représentation des familles immigrantes dans les HLM montréalais constitue un effet indirect de la composition et du niveau de revenu de ces familles et de tendances de fond qui ont entraîné une baisse drastique des familles nombreuses parmi les non-immigrants et amené les familles québécoises «de souche» à se déplacer en banlieue, tandis que les immigrants - notamment les nouveaux arrivants ayant de faibles revenus- restent davantage dans la ville centrale. Il semble que ce soit maintenant un fait acquis parmi la population, à Montréal comme dans d'autres municipalités de l'île, que les HLM sont «pour les immigrants».

Plusieurs participants font des comparaisons avec la clientèle initiale des HLM ou celle du marché du logement privé. Ainsi, les conditions de vie de plusieurs ménages immigrants, notamment des familles monoparentales, leur rappellent ce qui se passait parmi les familles québécoises «de souche» qui vivaient en HLM durant les années 1950. Mais aujourd'hui, les autres résidents ont tendance à penser qu'ils sont lésés en payant plus que certaines familles.-Dans le cas d'une réunification de famille, les soupçons d'illégalité se développent rapidement, alors qu'en général ces familles ont été déclarées aux autorités responsables du HLM. Il semble toutefois, d'après un intervenant, que la réglementation était appliquée de façon plus rigide avant l'arrivée massive des immigrants en HLM dans les années 1990 et que cette différence de traitement peut irriter des résidents ayant une certaine ancienneté de résidence.

Les comparaisons avec le marché du logement privé faites par certains participants soulignent surtout les avantages de ce marché. Selon une intervenante, les problèmes d'occupation des logements qu'on attribue principalement aux différents niveaux de loyers dans les HLM seraient en bonne partie évités dans le marché privé, compte tenu que les gens choisissent habituellement leur logement en fonction de leurs moyens et paient généralement le même loyer pour un même type de logement. Une autre personne estime qu'il y a une quasi absence de mobilité dans le parc HLM, ce qui renforce l'homogénéité de certains HLM où l'on trouve des familles nombreuses. Le fardeau de loger les grandes familles ayant peu de ressources paraît ainsi revenir aux HLM, compte tenu de la rareté des grands logements de qualité acceptable et de prix modéré dans le marché privé. Enfin, selon un dernier avis, les HLM constitueraient, par rapport aux immeubles du privé, un milieu hermétique où les résidents se trouvent souvent confinés : le HLM devient alors leur univers, leur famille.

Dans leur analyse de la situation, les participants mettent l'accent sur la réglementation, son application et ses effets. Selon une première interprétation, les problèmes viendraient de la réglementation basée sur la composition du ménage et seraient moins évidents si les familles québécoises comptaient encore beaucoup d'enfants. Ce type de problèmes semble d'ailleurs se poser davantage dans la région montréalaise qu'ailleurs au Québec où l'on retrouve beaucoup moins d'immigrants. Selon un chercheur, il faut toutefois nuancer l'image que l'on se fait des familles québécoises et de leurs conditions de vie en HLM. Ainsi, une recherche d'A. Fortin sur les familles québécoises «de souche» vivant dans la ville de Québec indique qu'on retrouve davantage de familles élargies parmi les familles pauvres que parmi les familles plus aisées. Une autre recherche montre qu'il existe encore des familles québécoises relativement nombreuses qui vivent en HLM et restent entassées dans un logement devenu trop petit, parce qu'elles ne trouvent pas de solutions de rechange adéquates.

Selon un autre point de vue, l'OMHM contribuerait d'une certaine façon à créer des problèmes de surpeuplement, lorsqu'on attribue un logement de petite taille à un immigrant vivant seul même si celui-ci doit attendre l'arrivée de sa famille. La réunification entraînera par la suite une forte densité d'occupation, qui ne pourra se régler qu'en relogant cette famille dans un logement plus grand, ce qui peut prendre du temps. De telles situations se pourraient surtout dans des quartiers comme Côte-des-Neiges où les grands logements sont rares, ce qui force les familles nombreuses à s'installer dans un autre quartier.

L'information sur les règlements et leur interprétation causent aussi des difficultés, selon certains intervenants. Ainsi, il est difficile pour un locataire de HLM de comprendre ce qu'on attend de lui, car les messages sont souvent contradictoires, fluctuants (application des règlements selon les circonstances) et remplis de zones d'ombre. Selon une intervenante, les immigrants récents peuvent prendre un certain temps avant de bien comprendre les responsabilités qui leur incombent et de les intégrer dans leur comportement. La signature d'un bail, par exemple, ne fait pas partie de toutes les habitudes culturelles.

D'autres éléments d'analyse proposés par les participants se rapportent davantage à la dimension sociale et physique des HLM. Ainsi, certains attribuent les problèmes rencontrés à l'hétérogénéité sociale que produit l'installation de familles avec enfants dans des HLM composés jusqu'à de personnes âgées et de pré-retraités. Il y aurait moins de problèmes dans les grands ensembles destinés aux familles et déjà fort denses comparativement aux tours d'habitation où le grand nombre de petits logements rend les problèmes de surpeuplement plus évidents. De plus, comme le signale une recherche sur la cohabitation interethnique en HLM, l'architecture de certains immeubles peut contribuer à entretenir les irritants, puisque les grands logements convenant aux familles se situent quelquefois aux étages supérieurs des immeubles et se trouvent ainsi placés au-dessus des logements plus petits occupés par des personnes âgées. Enfin, on se demande si le problème n'en serait pas davantage une perception, à savoir qu'on verrait cette utilisation de l'espace par les familles nombreuses comme une fraude à l'égard des fonds publics et une injustice pour des locataires potentiels que l'on prive ainsi d'un logement.

Des principes de base ont été réaffirmés par certains participants avant de considérer des pistes de solution. Il en est ainsi du droit fondamental d'accès au logement pour les immigrants et de leur droit de recevoir le même traitement que les Québécois «de souche». En outre, les interventions devraient être guidées par la volonté d'éviter tout racisme.

L'idée a d'abord été émise d'appliquer les règlements de façon plus souple dans les HLM, lorsque les problèmes se posent et d'agir plus en correspondance avec la réalité. D'autres participants ont aussi fait des propositions de modification de règlements. Comme il faut avoir résidé 12 mois consécutifs dans la ville pour avoir le droit d'être placé sur la liste d'attente, une intervenante suggère d'allonger la durée exigée ou d'accorder plus de points à l'ancienneté de séjour.

Un chercheur rappelle qu'une enquête effectuée en 1992-1993 auprès de 65 requérants du statut de réfugié régularisés depuis 1991 a fait ressortir la nécessité de mieux informer les nouveaux arrivants sur le marché du logement et de chercher à mieux répondre à leurs besoins spécifiques. Ces personnes vivent en effet une situation très difficile si elles n'ont aucun contact à leur arrivée et ne bénéficient pas de conseils éclairés. Compte tenu de leur situation précaire, la signature d'un bail de 12 mois peut leur causer des difficultés. Parmi les requérants, certains ont déjà eu vent de l'existence des HLM et attendent souvent le moment d'y avoir accès.

Un intervenant suggère d'aider les nouveaux arrivants (incluant les requérants du statut de réfugié) à se loger décemment en leur réservant temporairement des unités d'habitation à loyer modique et en les aidant à se trouver un logement sur le marché privé. Cette suggestion suscite toutefois des avis critiques de la part des participants. En premier lieu, on l'estime non réaliste dans le contexte actuel du marché du logement à Montréal. En second lieu, un participant craint les effets pervers que pourrait entraîner, par exemple, le fait de réserver un HLM pour les requérants du statut de réfugié, ce qui équivaldrait à les enfermer dans un «quasi camp» plutôt que de leur permettre de mieux s'intégrer. En dernier lieu, selon un autre participant, autoriser l'accès des HLM aux requérants du statut de réfugié pourrait provoquer un transfert important des coûts que les municipalités ne sont pas en mesure d'assumer, encore moins dans le contexte actuel où les gouvernements fédéral et provincial ont déjà trop tendance à les surcharger de responsabilités financières.

Enfin, les réflexions sur l'appauvrissement de la population montréalaise et sur la «vocation» des HLM comme point de chute et lieu d'installation des immigrants ont débouché sur des interrogations plus larges de la part de certains participants concernant le véritable rôle des HLM, le problème de société posé par la situation de pauvreté chronique vécue par certains immigrants et les signes avantcoureurs de ghettoïsation qui feraient de Montréal une ville américaine comme les autres.

Situation critique 4 : Recréer un milieu de vie

Exposé de la situation et questionnement

On retrouve dans le quartier concerné 1 440 logements en HLM. C'est un quartier où vit depuis toujours la communauté noire anglophone. Depuis l'arrivée massive de nouveaux immigrants provenant des Antilles françaises et anglaises et du Sud-Est asiatique, cette communauté vit et exprime un sentiment de dépossession vis-à-vis du quartier.

À la suite d'une crise qui a affecté le HLM à la fin des années 1980, des changements importants sont survenus. À cette époque, le HLM était le lieu d'un trafic important de drogues contrôlé par des groupes criminalisés. Des actions d'envergure ont dû être prises pour enrayer la crise, dont l'éviction de plusieurs locataires et des interventions policières importantes. Après ces événements, l'OMHM a procédé à des changements dans son mode de sélection de la clientèle afin de pouvoir recréer un milieu de vie intéressant. Ainsi, le territoire de ce HLM est devenu «territoire universel», ce qui signifie que les locataires peuvent venir de tous les quartiers montréalais. Ces changements ont donc favorisé l'arrivée de gens en provenance de tout le territoire montréalais et issus de plusieurs communautés ethnoculturelles. De milieu relativement homogène, le HLM devient donc un milieu hétérogène.

La communauté noire anglophone travaille à réinvestir les institutions du quartier pour qu'elles lui ressemblent, pour que ce soit comme «avant» en faisant abstraction de la nouvelle hétérogénéité. De plus, on constate qu'il y a pas d'interactions entre la communauté «de souche» et les nouvelles communautés. Ces dernières n'ont pas développé d'engagement envers leur milieu de vie.

Comment travailler à développer un sentiment d'appartenance dans ce contexte?

Discussion

Intervenants et chercheurs ont contribué à compléter la description de la situation par l'apport d'informations tirées de leurs expériences d'action ou de recherche. Le portrait de la dynamique communautaire dans le quartier s'est donc enrichi de ces commentaires qui portent sur les communautés en présence, la dimension linguistique et le climat social dans le grand ensemble HLM.

Le quartier concerné est beaucoup moins homogène qu'il ne semble à première vue. S'y côtoient trois grandes communautés composées respectivement de Blancs francophones (55% de la population), de Noirs et de Blancs anglophones. La communauté noire anglophone représente la communauté «de souche» qui a mis sur pied les premières associations du quartier. Ce quartier a connu de nombreuses démolitions de logements qui ont entraîné la relocalisation des locataires dans les HLM. Ces démolitions ont aussi eu pour effet de disloquer la communauté ouvrière et des signes du passé, comme le chemin de fer, ont été effacés. La nonreconnaissance historique ferait donc partie du malaise qui affecte les rapports interethniques actuellement.

Dans ce quartier, la langue de communication est l'anglais ou le français, à la différence du quartier Côtés-Neiges où une forte proportion des résidents sont allophones. Il existe une entente implicite à l'effet de tenir les assemblées publiques en anglais et en français, même si cela en alourdit le déroulement. Malgré tout, l'arrivée de nouveaux ménages francophones, d'origine maghrébine surtout, s'avère menaçante pour la communauté anglophone.

Le grand ensemble HLM comporte une majorité noire anglophone qui cohabite avec la communauté blanche francophone. On retrouve là aussi plusieurs locataires francophones venant d'Afrique du Nord. Dans ce HLM qui compte 1500 résidants, la tension est présente sans être manifeste. La diversification de la clientèle des locataires semble toutefois entraîner un relâchement des tensions. Si les nouveaux résidants hésitent à s'engager, d'autres voudraient le faire, mais ne savent pas comment s'y prendre. De petits groupes se forment de façon ponctuelle, par affinité.

Selon l'analyse de plusieurs participants, il s'agit d'un quartier en transition, mais cette transition n'est pas facile à faire. Comme le milieu n'est plus homogène et que la communauté noire s'est elle-même diversifiée, les leaders noirs anglophones qu'on interpelle pour parler au nom de tous ne se sentent plus légitimés de le faire. La question de la légitimité est récurrente: elle met aussi en confrontation les intervenants venant de l'extérieur et les résidants appartenant à telle ou telle communauté. Qui a le droit de parler au nom de tous? Dans ce quartier relativement organisé, beaucoup de groupes communautaires se mobilisent pour travailler sur cette problématique. Selon une intervenante, il existerait une triple dualité: entre Anglais et Français, Noirs et Blancs, anciens et nouveaux. Malgré les points en commun, tel le sentiment d'appartenance, il reste difficile de travailler ensemble et les affrontements sont toujours prêts à surgir lors des assemblées publiques.

Des participants font la comparaison avec d'autres quartiers montréalais, mettant en évidence la grande diversité de situations depuis la communauté majoritaire jusqu'à la mixité ethnique et la multiethnicité. Ainsi, une communauté ethnoculturelle peut souhaiter qu'un quartier lui soit identifié, comme l'illustre une recherche menée dans un quartier de Ville Saint-Laurent (Chameran). Par ailleurs, certaines communautés installées dans des quartiers multiethniques feraient en sorte de rassembler les membres de leur groupe (parents ou amis) en les incitant à s'inscrire sur les listes d'attente des OMH. Pour ce qui est du quartier concerné, une intervenante estime qu'à long terme, certaines communautés ethnoculturelles vont s'appropriier le quartier grâce à la «réunification des membres de leur communauté». L'évolution se ferait de façon naturelle, par les échanges avec l'extérieur du quartier plutôt que par la mobilité interne qui reste faible.

Concernant la dimension linguistique, on rappelle d'abord qu'il existe un rapport symbolique à la langue pour la communauté noire anglophone et qu'il n'est pas envisageable pour plusieurs d'apprendre le français. Une intervenante note, par contre, que les Noirs anglophones du quartier sont fiers du bilinguisme de leurs enfants et petits-enfants, lequel constitue à la fois un avantage et une nécessité pour ne pas être socialement pénalisés. Il s'agirait donc d'une question de génération, ce qui permet d'envisager que les problèmes se tasseront avec le temps, comme cela s'est fait avec les relations conflictuelles des années 1940-1960 entre jeunes Canadiens anglais et français.

Ces commentaires ont orienté la discussion vers la francisation des immigrants. En s'appuyant sur les résultats de diverses recherches, des participants soulignent les difficultés d'accès aux cours de français. Selon une recherche sur la francisation dans les organismes d'accueil, la mobilité des résidants limite la possibilité de leur offrir des cours. D'après une autre recherche, il y a un investissement dans les cours de langues de la part des immigrants dans les premiers temps suivant leur arrivée. Mais une autre source d'information révèle que beaucoup de femmes immigrantes n'ont pas d'accès effectif aux cours de français. Il existerait donc un problème d'accès à ces cours, lequel serait assez répandu. Selon un autre point de vue, la disponibilité de services en anglais à l'échelle de l'île de Montréal crée une situation différente de celle existant ailleurs au Québec et n'encouragerait pas les nouveaux arrivants à apprendre le français. Un participant se demande finalement si les enjeux linguistiques sont différents dans une ville comme Toronto ou dans d'autres villes canadiennes et s'il existe des recherches sur ce sujet effectuées par des chercheurs de Metropolis.

L'analyse de la situation par les participants met en évidence les difficultés pour les locataires du grand ensemble HLM concerné de s'entendre sur une plate-forme commune, laquelle pourrait se fonder - comme le suggère une intervenante - sur le droit au bonheur et à l'accès aux espaces publics. Or, les tentatives de mettre sur pied une association de locataires dans ce HLM restent vaines : depuis deux ans, aucune assemblée n'a pu se tenir faute de quorum. Une recherche menée il y a cinq ans relevait pourtant la volonté d'engagement des nouvelles communautés dans leur milieu de vie par l'intermédiaire des associations de locataires. Selon un autre avis, le grand ensemble HLM représenterait un milieu difficile où des résidents se retrouvent sans trop savoir à quoi s'attendre. Enfin, un participant attribue le manque d'interactions entre voisins à la forte mobilité des locataires, qu'il perçoit comme l'un des effets pervers de la réglementation en HLM poussant des locataires à quitter lorsque l'augmentation de leur revenu entraîne une hausse de loyer qu'ils jugent inacceptable.

De l'avis des participants, il ne semble pas y avoir grand-chose à faire pour contrer ou atténuer la nostalgie éprouvée par la communauté noire anglophone. Selon un intervenant, l'idée de construire un musée ou un centre culturel plutôt qu'un centre communautaire témoignerait du besoin de reconnaissance historique de cette communauté. Par ailleurs, la question de l'ouverture des anciens résidents (immigrants ou non) aux nouveaux se pose à la fois à l'échelle du quartier et à celle du HLM où elle constitue un problème majeur. Faut-il encourager la venue de nouvelles communautés dans le grand ensemble HLM ? Peut-on en influencer la composition ? Quant aux moyens de favoriser cette ouverture, on considère qu'ils ne peuvent être coercitifs, car cela concerne chaque individu. Une intervenante constate que, même parmi les personnes âgées immigrantes qui résident depuis longtemps dans un HLM multiethnique, plusieurs peuvent se sentir menacées par l'installation de nouveaux arrivants qui ne parlent ni le français ni l'anglais. Pour certains participants, le temps va sans doute améliorer les relations intercommunautaires dans le quartier.

L'évolution de la situation et les efforts à déployer pour l'influencer suscitent des avis différents de la part des participants. Selon un premier avis, le contraste manifeste entre le grand ensemble HLM situé au cœur d'*urno man's land* et les îlots résidentiels de style «banlieue» qui lui tournent le dos peut avoir des répercussions négatives et créer un climat malsain dans le HLM. Les efforts louables accomplis dans le quartier semblent à toutes fins pratiques inutiles. Leur poursuite pourrait même entraîner des effets pervers dans la mesure où, à force de se heurter à la résistance des propriétaires riverains issus de la classe moyenne et de ne pas pouvoir répondre aux attentes des résidents, on peut créer un sentiment d'échec parmi les locataires du HLM. D'autre part, une vision plus optimiste fait ressortir les points positifs du grand ensemble dont certaines parties auraient meilleure apparence que les îlots résidentiels. De plus, l'animation du quartier s'améliorerait avec la proximité du grand marché public dont le dynamisme favoriserait le développement d'une artère commerciale.

Malgré un certain scepticisme par rapport à ce type de solution, l'aménagement physique des lieux représente encore une fois une piste d'intervention possible selon une participante. D'un côté, des actions ponctuelles comme l'aménagement peuvent avoir un effet mobilisateur. De l'autre, compte tenu du blocage de la situation et de son aggravation même, de telles interventions permettraient de réagir contre le «désaménagement» actuel qui accentue les différences déjà trop marquées entre le grand ensemble HLM et les développements résidentiels avoisinants.

Selon une intervenante, un problème particulier affecte le grand ensemble HLM, soit la recrudescence de la violence chez les jeunes qui s'approprient le sous-sol et les cages d'escalier. Cette recrudescence n'aurait cependant rien à voir avec les relations intercommunautaires, mais plutôt avec le commerce de drogues qui, associé au phénomène des *gangs* de jeunes, renforcerait les tensions. La situation est toutefois délicate, car la problématique de la discrimination à l'égard des jeunes Noirs anglophones reste toujours liée aux tentatives de prévention et de répression de la criminalité, même si plusieurs jeunes acceptent maintenant d'en parler. Le Comité jeunesse a donc mis sur pied un projet de travailleurs de rue (choisis dans la communauté noire anglophone) afin rejoindre ces jeunes, qu'on ne retrouve pas habituellement dans les centres de jeunes

Situation critique 5 : Dissonance par rapport au quartier

Exposé de la situation et questionnement

La présence de plus en plus forte des communautés ethnoculturelles dans l'ensemble du territoire montréalais se traduit également par une présence plus élevée de celles-ci dans les HLM. Ce phénomène n'est pas étonnant, puisqu'il traduit les conditions socio-économiques souvent précaires que vivent les membres de ces communautés. On note donc qu'il y a de plus en plus de membres de ces communautés dans les HLM, lesquels sont admis dans les HLM localisés sur tout le territoire montréalais et se retrouvent ainsi dans des quartiers dont la composition sociale est très homogène.

Dans l'un de ces quartiers homogènes, on retrouve l'ensemble concerné qui a connu une transformation rapide de sa clientèle, maintenant fortement composée de membres de communautés ethnoculturelles. Ainsi, alors qu'en 1996 à peine 10 % des logements étaient occupés par des ménages de communautés ethnoculturelles, ce pourcentage a grimpé à 22 % aujourd'hui. Ce sont d'ailleurs les seuls lieux dans le quartier où il y a une présence importante de communautés ethnoculturelles.

Que peut-on faire pour favoriser les liens entre la population du HLM et celle du quartier environnant? Comment outiller les organismes du milieu et les locataires face à ce changement rapide dans la composition de la population? Les critères d'attribution des logements peuvent-ils être considérés comme un élément contribuant à développer l'image «ghetto» de certains ensembles?

Discussion

Dans ce HLM qui compte 500 personnes, 22% des logements sont occupés par des immigrants qui représentent au total 30% de la population résidante. Ils ne forment donc pas la majorité des locataires. Mais comme les nouveaux résidents obtiennent souvent des logements de deux chambres et plus, leur importance relative augmente. Selon un intervenant, on commence ainsi à ressentir un «malaise de communauté» du fait de «se retrouver tous ensemble» dans le HLM en question.

Il s'agit d'un HLM où l'association de locataires est dynamique. Cette association est à l'origine de la Maison de la famille et a favorisé la création du Centre des jeunes ainsi que la mise sur pied d'une cuisine collective. Elle a toutefois des difficultés à se renouveler, en raison notamment de la faible participation des immigrants et du départ de plusieurs membres vers des résidences pour personnes âgées. L'association a pleine conscience d'être en transformation et s'inquiète pour l'avenir (éventail des services, capacité de les dispenser, détérioration du tissu communautaire).

Le quartier où se situe ce HLM est considéré comme un «territoire universel» par l'OMHM, qui en compte cinq au total à l'échelle de la ville de Montréal. Compte tenu de leurs difficultés de location, ces HLM sont ouverts à toute la population en attente de ce type de logement. On y retrouve donc des nouveaux résidents moins attachés à demeurer dans un quartier spécifique de résidence et dont certains trouvent là un moyen d'entrer plus rapidement dans le parc HLM.

¹ Hochelaga-Maisonneuve, Petite-Bourgogne, Pointe-aux-Trembles, Pointe-Saint-Charles, Rivière-des-Prairies.

La discussion entre les participants s'engage sur le rôle des OMH par rapport aux coopératives d'habitation et aux organismes sans but lucratif (OSBL). De l'avis de plusieurs, les OMH sont les seuls organismes à ne pas faire de discrimination dans l'accès au logement. Il semble toutefois que les locataires n'encourageraient pas un processus de mixité précipité, s'ils avaient le choix, car l'intégration de la dimension ethnique leur paraît poser des difficultés. Pour sa part, la Fédération des locataires de HLM favoriserait la mixité socioéconomique, à savoir l'insertion de «petits travailleurs» dans les HLM. Dans des quartiers multiethniques comme celui de Côtés-Neiges, on observerait une certaine résistance à la mixité ethnique là où les Québécois «de souche» forment encore la majorité des résidents de HLM. Dans d'autres HLM, les locataires souhaiteraient avoir des communautés équilibrées au plan ethnique, sans groupe majoritaire.

Ces tendances suscitent un malaise parmi les participants, ne serait-ce qu'en raison de la difficulté à rencontrer de tels objectifs à moins de faire du contingentement. Plus encore, elles questionnent l'universalité de l'accès au logement, la liberté de choix pour les nouveaux locataires et, d'une certaine façon, l'orientation d'une société encourageant l'immigration. La question de la liberté de choix provoque de nombreux commentaires, fort diversifiés. On établit d'abord que les locataires de HLM ne veulent pas être stigmatisés: tout ce qu'ils souhaitent, c'est obtenir un logement à bon marché, élever leurs enfants, se nourrir, disposer de services, etc. On rappelle aussi que la possibilité de choisir fait partie des caractéristiques du système capitaliste, même sur le marché du logement social.

Des participants considèrent que la situation actuelle permettrait aux gens de choisir en fonction de leurs goûts, mais en restant à l'intérieur de limites importantes. La personne qui demande un logement en HLM peut l'évaluer en passant souvent devant le HLM visé, si celui-ci est situé dans son quartier de résidence. Par contre, ceux qui choisissent leur HLM doivent généralement subir une durée d'attente plus longue; il en est de même pour ceux qui ont besoin de grands logements. Selon une chercheuse, les demandeurs de logements en HLM vivant à Toronto peuvent identifier jusqu'à trois projets possibles, mais ils peuvent aussi attendre plusieurs années avant d'obtenir leur logement. Une autre limite vient de ce que, une fois le logement occupé dans le parc HLM, il est difficile de revoir son choix s'il ne convient pas. Selon une intervenante, les locataires de l'OMHM doivent résider dans leur logement pendant trois ans au moins et se retrouvent ensuite sur la liste d'attente quand ils veulent déménager. Enfin, il ne faut pas négliger la diversité des besoins et des attentes: certains locataires de HLM souhaiteraient déménager pour éviter le racisme, mais ils se trouvent obligés de demeurer sur place parce qu'ils ont besoin du logement moins cher que leur offre le HLM. Selon une chercheuse, les problèmes seraient davantage associés aux grands ensembles où l'on retrouve le tiers des logements de type HLM.

La discussion mène donc à reconnaître que l'accès au logement est une question de choix et de contraintes. Selon un chercheur, la discrimination réduit les possibilités de choix, comme le démontre le mémoire d'un étudiant. Une personne faisant partie d'une minorité racisée, recevant de l'aide sociale et ayant la charge d'une famille monoparentale, peut prendre beaucoup de temps avant d'obtenir un logement convenable. Compte tenu de l'importance de ses contraintes, elle va sans doute se contenter du premier logement à prix modéré.

Les pistes d'intervention proposées par les participants visent d'abord à essayer de modifier la dynamique communautaire. Des chercheurs suggèrent la mise sur pied de divers types d'activités afin de favoriser l'intégration des immigrants. On pourrait ainsi envisager d'organiser des activités sportives entre les jeunes du HLM et ceux des secteurs avoisinants afin de créer des habitudes d'activités sportives partagées. La francisation pourrait également constituer un moyen de rejoindre les immigrants: leur insertion dans des cours de français servirait alors de porte d'entrée à leur participation dans d'autres activités, telles les cuisines collectives. On donne aussi comme exemple les Services à la famille chinoise qui organisent une fois par mois des rencontres entre des Chinois apprenant le français et des personnes âgées francophones. Ces rencontres permettent de créer un lien, tout en s'appuyant sur un intérêt mutuel.

Mais, comme le soulignent certains participants, l'intégration n'est pas une avenue à sens unique et les immigrants ont aussi besoin de services d'accompagnement pour comprendre la vie collective. Si les immigrants récents ne cherchent pas à se rapprocher du milieu environnant, c'est qu'ils ont à faire d'abord l'appropriation de leur propre milieu de vie. À titre d'exemple, un intervenant indique que les nouveaux arrivants vont mener leur enfant au service de halte-garderie de la Maison de la famille, mais ne reviennent pas pour s'engager dans d'autres activités. Le service a donc décidé que les mères devaient participer à des rencontres pour être autorisées à mettre leur enfant en garderie, même si cette mesure risque de faire diminuer le nombre d'immigrants utilisant ce service.

Les avis sont partagés sur la question de l'intégration des immigrants, à savoir si celle-ci concerne aussi l'ensemble du quartier et pas seulement le HLM. Un premier participant souligne qu'il faut tenir compte de la spécificité des quartiers : par exemple, le quartier Hochelaga-Maisonneuve qui a un profil de pauvreté peut aussi compter sur une dynamique communautaire forte. Pour un autre, certains quartiers apparaissent plus en mesure de recevoir un grand nombre d'immigrants que d'autres. Compte tenu que la composition d'un HLM peut contribuer à changer le profil de tout un quartier, un intervenant estime qu'il faut se préoccuper de la «capacité d'absorption» des quartiers. Selon un dernier avis, la problématique d'intégration diffère suivant les groupes concernés et apparaît d'autant plus complexe qu'il s'agit d'immigrants. Le discours serait sans doute différent si, d'une part, le gouvernement était prêt à consentir des millions de dollars aux HLM et si, d'autre part, on disposait de dizaines de milliers de HLM à Montréal, ce qui éliminerait le problème de rareté qui rend les difficultés plus apparentes. Quant à savoir comment accommoder ces changements de façon intelligente et planifiée, un participant soutient que la société doit maintenir le principe d'universalité, en dépit des contradictions qui en résultent, afin de prévenir les effets pervers que l'option contraire pourrait entraîner.

Les échanges entre participants mènent finalement à questionner la pertinence même des HLM par rapport à ce que peut offrir le marché du logement privé. On estime d'abord que, compte tenu des contraintes liées à la pauvreté (absence de choix, confinement dans un milieu de vie réglementé, etc.), les locataires de HLM préféreraient peut-être vivre dans un logement privé en bénéficiant du supplément au loyer. Cette opinion suscite plusieurs avis contraires certains rappellent la discrimination qui a cours dans le marché privé comparativement à l'universalité d'accès au logement HLM. L'aide directe à la personne n'aiderait donc pas vraiment les démunis, car il existe toutes sortes de moyens et de raisons pour faire de la discrimination dans le marché privé. Selon un autre avis, l'enjeu résiderait plutôt dans le fait que les OMH ont une mission sociale, ce qui demande des ressources et une philosophie d'action particulières.

Synthèse

Dans un premier temps, les cinq éléments d'importance identifiés par l'animateur à partir des échanges précédents ont servi de canevas de discussion, soit: le sentiment d'appartenance, l'aménagement des espaces, la prise en charge par les résidents, les politiques et règlements des OMH, la situation des adolescents.

Le questionnement sur le sentiment d'appartenance a permis d'identifier une avenue de recherche importante concernant le rôle du logement social, en particulier de l'habitat en HLM, dans les trajectoires résidentielles des immigrants. Les HLM représentent-ils un milieu d'ajustement, de transition ou d'enracinement? L'enjeu que constitue le rapport au quartier de résidence se définira de façon différente suivant la réponse à cette question. Cette représentation, qui varie selon les individus et les secteurs, peut aussi se transformer avec le temps. Il importe finalement de connaître ce que représente un HLM pour un immigrant, ne serait-ce que pour savoir quels services donner, de façon transitoire ou permanente.

En ce qui concerne les liens avec les organismes communautaires, on estime que les HLM et leurs résidents sont moins isolés qu'autrefois, car les intervenants de ces organismes font maintenant partie de la vie des HLM. Beaucoup d'efforts sont d'ailleurs déployés en vue d'accroître les échanges avec le milieu communautaire de chaque quartier.

Les problèmes soulevés par le manque de prise en charge ont amené les agents de relations avec les locataires à lancer un cri d'alarme face à l'éventualité de la disparition des associations de locataires qui, de toute évidence, constituent un soutien pour les OMH. Or, la participation des résidents issus des communautés ethnoculturelles représente l'un des principaux enjeux de cette survie. Des recherches sont donc à faire sur les solutions possibles permettant de répondre à cette préoccupation.

Des participants rappellent qu'il faut contrer les effets de la pauvreté, entre autres la perception que l'on a des personnes recevant des prestations d'aide sociale comme étant des personnes passives qui ne peuvent se prendre en charge, ce qui leur enlève toute possibilité d'action. Au plan de la recherche, s'informer sur ce que les résidents de HLM vivent et sur les trajectoires qu'ils ont connues permet de reconnaître leur place d'acteurs sociaux et de les respecter comme tels. Au plan de l'intervention, on doit garder comme préoccupation *l'empowerment* de ces résidents, leur capacité de se prendre en charge de façon collective ainsi que leur pouvoir sur leur lieu de résidence et leur milieu de vie.

Les intervenants considèrent qu'ils n'ont pas beaucoup de moyens à leur disposition. Au besoin, les règlements sont interprétés de telle sorte qu'ils laissent place à une certaine marge de manoeuvre, comme en témoignent les mesures adoptées aux Îlots Saint-Martin (moratoire sur la location et réduction de la densité d'occupation) qui ne respectaient pas les normes québécoises, mais qui ont contribué à améliorer la situation. On souhaite d'ailleurs que les OMH soient consultés dans le processus en cours de révision des règlements.

Les échanges entre participants se sont finalement orientés vers deux grands thèmes de discussion, soit la mission des OMH et l'intégration des immigrants. Les pistes d'intervention tracées précédemment font en effet ressortir la nécessité de s'interroger sur l'ambiguïté du rôle et de la mission des HLM et d'exprimer clairement ce que les OMH, en particulier l'OMHM, souhaitent. Les avis sur ce sujet sont fort diversifiés. Pour l'un, la mission des OMH est difficile à définir et peut finalement l'être par la négative, c'est-à-dire en définissant cette mission par opposition à ce qui se passe sur le marché du logement privé en matière de discrimination et de qualité variable des logements offerts. Le

secteur public peut ainsi servir de modèle, car les OMH fonctionnent à partir d'un principe d'universalité, en offrant des logements de qualité avec un niveau de loyers établi en fonction des revenus du ménage. Dans cette optique, une intervenante estime que l'habitat social devrait être vu comme une «valeur ajoutée» plutôt qu'un «mal nécessaire». Pour d'autres, l'absence de plafonnement des loyers représente le principal problème et on devrait envisager le rétablissement du loyer plafond. L'une des raisons invoquées serait de maintenir la mixité dans les HLM en y gardant des personnes qui travaillent et d'exercer ainsi une certaine concurrence face au marché privé. Mais, selon un autre avis, l'existence du loyer plafond contribuerait surtout à amplifier le problème de rareté des logements abordables pour les ménages démunis, qui représente le véritable défi à considérer.

Le questionnement sur la mission sociale des OMH fait ressortir une évidence: les OMH se trouvent au coeur de l'action, face aux problèmes, qu'ils disposent ou non de ressources pour les résoudre. Ainsi, l'OMHM ne compte que quatre agents de relations avec les locataires s'occupant chacun de deux arrondissements le nombre d'agents est donc faible et leur tâche, lourde. Avoir la responsabilité d'un seul arrondissement serait déjà une amélioration qui leur permettrait de faire un travail de fond. La principale difficulté des OMH consiste à déterminer là où commencent et finissent les services dispensés par les HLM et à orienter les résidents vers d'autres ressources, au besoin. Les OMH de Montréal et de Québec occupent cependant une place particulière par rapport aux autres Offices québécois, ne serait-ce que pour la taille de leurs HLM et les équipements dont ils disposent. La prise en considération de leur spécificité en ce qui concerne la population immigrante constituerait un traitement encore plus exceptionnel pour ces deux OMH. La mission des OMH apparaît donc difficile à définir sans prendre en compte la diversité des profils et des trajectoires des populations habitant les HLM. Il faut voir comment appuyer les familles monoparentales, tenir compte des questions de santé mentale et physique chez les personnes âgées, connaître les vues gouvernementales sur la place des parents et leur soutien, etc.

Si les lettres patentes des OMH font explicitement référence à la pauvreté, il n'en est pas de même pour l'immigration qui, au fil du temps, a contribué à l'apport de nouveaux résidents dont l'intégration est devenue un défi de taille à relever. Or, il aurait fallu décider, au départ, que l'on travaillait avec des populations immigrantes. La question principale serait donc celle de la cohabitation interethnique, de l'accueil des immigrants incluant les minorités dites visibles, les minorités racisées et les nouveaux arrivants, ces derniers étant souvent ceux dont on parle le plus. Selon un premier avis, les HLM représentent un élément important d'intégration des nouveaux arrivants et devraient faire partie d'une stratégie plus globale d'intégration à l'échelle des quartiers. Le ministère des Relations avec les citoyens et de l'immigration (MRCI) devrait en effet tenir compte des OMH et des HLM dans la problématique de l'intégration des immigrants et considérer le rôle que l'habitat social peut jouer dans la planification des interventions. En second lieu, il faudrait aussi prendre en compte le profil des quartiers et voir comment planifier l'arrivée de nouveaux résidents à l'échelle de ces territoires. Par ailleurs, on estime que ce n'est certes pas aux seuls OMH, qui sont des agents des municipalités, que revient la responsabilité d'agir en fonction de toutes les dimensions en jeu dans l'intégration des immigrants. Certains OMH semblent avoir besoin de directions plus claires et plus cohérentes concernant l'orientation de la société québécoise, l'intégration des immigrants et les relations interculturelles. Pour sa part, la Ville de Montréal s'est engagée comme acteur important dans le domaine des affaires interculturelles et a adopté une politique «non assimilationniste», tout en encourageant la participation de tous à la vie collective.

Plusieurs intervenants regrettent qu'en dépit de sa spécificité, la mission de l'OMHM et d'autres OMH montréalais ne soit pas encore reconnue par le gouvernement québécois. Il y a pourtant un consensus sur la nécessité de reconnaître les différences des HLM de la région montréalaise et leurs besoins spécifiques, afin qu'ils soient acceptés au niveau décisionnel et traduits dans le budget alloué par le gouvernement. Des projets, comme celui sur la francisation dans les HLM, font souvent l'objet d'une longue lutte avant d'être mis sur pied. On propose finalement de développer une stratégie de sensibilisation à la spécificité des OMH montréalais qui viserait une large communauté et à laquelle les universitaires prendraient part en informant le public lors d'entrevues télévisées, par exemple. Il ne faudrait pas tarder à s'y mettre, car le changement d'optique peut prendre plusieurs années à s'opérer.

Pistes de recherche

La rencontre a permis d'identifier plusieurs pistes de recherche. Certaines d'entre elles ont été formulées explicitement par des participants, alors que d'autres ont été suggérées par des commentaires exprimés lors des échanges. Les thèmes proposés sont les suivants:

1) Le rôle du logement en HLM dans les parcours résidentiels des immigrants.

L'un des objectifs est de voir dans quelle mesure le HLM est un lieu de transition ou d'enracinement. Ces parcours résidentiels seraient analysés par rapport à d'autres dimensions des trajectoires d'insertion sociale et économique des immigrants. Une comparaison pourrait aussi être faite avec d'autres immigrants ayant des profils semblables, mais dont la trajectoire ne comporte pas de logement en HLM. Une telle recherche permettrait de mieux connaître les trajectoires effectivement suivies par les immigrants. Elle pourrait en outre fournir des éléments de réponse dans l'élaboration de stratégies visant, entre autres, à réduire les problèmes associés à la dissonance entre les clientèles des HLM et les résidents du voisinage.

2) La dynamique des liens entre les HLM et leur environnement.

Cette recherche permettrait de mieux connaître les images que les habitants d'un quartier homogène se font des HLM à forte composante multiethnique. Il s'agit ainsi d'explorer la question de la dissonance, de dégager les facteurs favorisant le désenclavement des HLM et d'examiner les possibilités d'arrimage avec les organismes du milieu.

3) La spécificité des problématiques gérées par les Offices municipaux d'habitation (OMH) montréalais.

Les différences de problématiques concernant les HLM montréalais par rapport à ceux des autres régions du Québec ont été maintes fois mentionnées au cours de la rencontre. Le manque de reconnaissance de la spécificité de ces problématiques par les autorités gouvernementales a aussi été souligné. Il y aurait donc lieu de développer un projet de recherche qui ferait le portrait de cette spécificité. Ce projet pourrait également permettre de mieux comprendre comment se fait la gestion des conflits dans un contexte d'habitat social et de multiethnicité. Afin d'apporter de nouveaux éléments d'information sur cette question, l'étude pourrait faire le tour des expériences réussies menées ailleurs.

4) Les formes de mobilisation interne des résidents de HLM.

La participation des résidents de HLM aux associations de locataires a fait l'objet de l'une des situations critiques traitées. Des éléments d'information ont été apportés quant aux facteurs pouvant susciter la mobilisation des résidents. On a aussi fait remarquer que cette mobilisation était plus difficile dans les HLM pour familles que dans ceux composés de personnes âgées. Par ailleurs, le problème de la relève pour la prise en charge de ces associations semble se poser partout. La question de la mobilisation des résidents de HLM demande donc d'être explorée plus à fond afin de mieux comprendre les dynamiques en cause. Le projet de recherche devrait s'intéresser davantage aux HLM les moins homogènes en termes de composition selon l'âge et le type de ménage. Le projet inclurait une enquête auprès des résidents. On pourrait, entre autres, voir plus précisément autour de quels dossiers ceux-ci seraient plus mobilisables.

5) La cohabitation interethnique et les profils des HLM en matière de composition ethnoculturelle.

La cohabitation interethnique en HLM met en présence des populations d'origines ethniques diverses, mais cette multiethnicité présente des visages différents d'un HLM à l'autre suivant la variété des groupes représentés et l'importance relative de chacun d'entre eux. La question est de savoir dans quelle mesure la composition différentielle des HLM au plan de l'ethnicité met en place des conditions particulières influençant (de manière favorable ou défavorable) ou non la cohabitation interethnique. Il s'agirait de décrire et de comparer les situations à partir d'études de HLM représentant l'éventail des cas de figure possibles.

6) *Les associations de locataires : apport et soutien.*

Comme l'indique la situation critique n° 2, les associations de locataires connaissent des difficultés liées notamment au recrutement de responsables assurant la relève et à l'intégration des résidents de différents groupes ethnoculturels. Face à ce questionnement, il conviendrait de mener une étude qui mettrait d'abord en relief le rôle et l'apport des associations de locataires, lequel dépasse le cadre des HLM eux-mêmes. Celles-ci peuvent en effet contribuer à l'apprentissage des règles de fonctionnement dans la société réceptrice- celui de la citoyenneté, en somme - parmi les nouveaux arrivants en leur permettant de s'impliquer dans la gestion d'un comité ou de participer aux activités communes. L'étude pourrait mener à l'identification de moyens visant à encourager et à soutenir la poursuite des activités de ces associations, tout en ne bouleversant pas leur structure actuelle de fonctionnement.

7) *Les choix et les contraintes dans l'accès au logement pour les immigrants.*

Dans la lignée de l'étude menée par une équipe de recherche de Toronto, sous la direction de R. Murdie (Yrk University) et de D. Hulchanski (University of Toronto), une étude pourrait être faite sur l'accès au logement pour les immigrants, en explorant les besoins, les possibilités de choix et les barrières qui peuvent limiter cet accès. Une comparaison pourrait être faite entre les situations observées par rapport au marché du logement privé et celles ayant cours dans le marché du logement social.

8) *La réglementation en HLM et la réunification des familles immigrantes*

Compte tenu des commentaires qui ont été émis concernant les difficultés que pouvait susciter la réunification des familles (suroccupation des logements, réactions et perceptions des voisins, etc.), il y aurait lieu d'explorer davantage cette problématique et de voir, dans le contexte de changements pouvant être apportés aux règlements, si des nouvelles modalités de gestion pourraient être proposées.

9) *Les requérants du statut de réfugié et la question du logement*

Des recherches ont déjà été effectuées concernant les requérants du statut de réfugié régularisés, entre autres, par C. McAll et J. Renaud (Université de Montréal). Ces recherches soulignaient les difficultés rencontrées par ces requérants en matière de logement. L'exploitation récente des informations sur le logement recueillies par J. Renaud (projet de D. Rose et B. Ray dans le cadre du volet 2 d'Immigration et métropoles) apporte des informations complémentaires sur cette question. Il reste qu'on connaît encore mal l'ensemble de la situation. En se basant sur ces informations, il faudrait surtout discuter de façon approfondie des solutions possibles touchant, entre autres, les organismes d'accueil ainsi que les marchés du logement privé et du logement social.